

A.R for TEX
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.500 €
Siège social : LA FRETTE, 38110 DOLOMIEU
817 506 363 RCS VIENNE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 7 FEVRIER 2025**

L'an 2025,
Le 7 février,

Monsieur Alexandre REYNAUD, demeurant 37 rue de l'Ecoran 69270 COUZON AU MONT D'OR, agissant en qualité d'Associé Unique de la société A.R for TEX,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélatrice des statuts,

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du La Frette 38110 DOLOMIEU au 37 rue de l'Ecoran 69270 COUZON AU MONT D'OR, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

37 rue de l'Ecoran 69270 Couzon au Mont d'Or »

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Alexandre REYNAUD
Associé Unique

